



Université du Québec à Chicoutimi
**PLAN DE FORMATION
EN LIGNE**



4 h



0,4

Unité d'éducation continue

Favoriser une approche de coaching avec vos employés

Description

On entend de plus en plus parler de coaching. Mais qu'en est-il du coaching adapté à un rôle de gestionnaire ? Comment cela peut-il se traduire dans les opérations ?

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure :

- D'outiller les gestionnaires afin qu'ils développent et favorisent une approche de coaching dans leurs pratiques de gestion.

Contenu

- Ce qu'on entend par coaching
- Deux conditions de succès
- Le processus de lors de l'entretien de coaching
- Les trois actions importantes d'un gestionnaire coach

Nombre d'heures

Entre 4 et 7 heures

Frais d'inscription

--

Clientèle visée

Cette formation s'adresse à des personnes en situation de gestion.

Formatrice



Éleine Boulet, M.Sc., bacc.ing.

Formatrice, consultante et coach professionnelle ACC

D'abord titulaire d'un baccalauréat en génie électrique, Éleine Boulet est retournée sur les bancs d'école pour faire une maîtrise en gestion des organisations. Intéressée par une plus grande compréhension du comportement humain et la gestion de cet aspect, elle s'est ensuite certifiée à quelques approches d'outils psychométriques ainsi qu'à la PNL (enseignante programmation neurolinguistique). Pour peaufiner ses services, elle est devenue coach professionnelle ACC.

Éleine accompagne ainsi les gestionnaires pour les aider à faciliter la collaboration des équipes, les relations interpersonnelles et le déploiement de leur leadership et ce, dans des contextes et situations de plus en plus complexes. Depuis 2022, elle agit également à titre de conseillère en développement organisationnel à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.